

**ARRÊTÉ n°2023-03 : arrêté de voirie portant autorisation de circulation**

**Le maire de Suze,**

Vu le Code de la Route,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n°82,213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 et la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 et la loi n°2004-809 du 13 août 2004 sur les libertés et responsabilités locales,  
Vu le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,  
Vu les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de réglementation de la circulation,  
Considérant qu'il y a lieu, à l'occasion du déploiement de la Fibre Optique, réalisés par l'Entreprise Axione, maître d'oeuvre du projet Ardèche Drôme Numérique, et sous-traité à EXTIA-INGE sise 240 rue Léon Foucault, Aix-en-Provence, de réglementer provisoirement la circulation afin d'occuper partiellement les trottoirs, accotement et chaussée,  
Vu la demande reçue en date du 21/03/2023 de Marouane BOUCHAOUATA pour la société EXTIA-INGE

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** A compter du 27/03/2023 et jusqu'au 26/05/2023 inclus, sur les voies et chemins communaux :

La société EXTIA-INGE pourra prendre des mesures d'interdiction de stationnement et de restriction de circulation en fonction de ses besoins dans le cadre d'une intervention dans les chambres télécom et l'aiguillage des fourreaux existants pour une durée de 30 min par chambre en moyenne afin de fiabiliser le réseau avant travaux.

**Article 2 :** L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier.

**Article 3 :** Une signalisation appropriée sera mise en place par l'Entreprise EXTIA-INGE

**Article 4 :** Madame le Maire sera chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- EXTIA-INGE
- Gendarmerie de Crest

Fait à Suze, le 27/03/2023

Le Maire,  
Bérandère DRAY



---

Mairie – 64, Les Jaux – 26 400 Suze

Téléphone : 04.75.76.42.68 – secretariat@mairie-suze.fr – www.gervanne-sye.com

Accueil du public les lundis de 14h à 16h et les vendredis de 16h à 19h